

NOTE 1

IL EST PORTÉ À LA CONNAISSANCE DES ETUDIANTS INSCRITS EN MASTER 1 QUE LE DÉPÔT DU DOSSIER D'INSCRIPTION DOIT ÊTRE DÉPOSÉ AU NIVEAU DE LA DE LA SCOLARITÉ (REZ-DE-CHAUSSÉE).

LE DOSSIER COMPORTE LES PIÈCES SUIVANTES :

- MANDAT
- UN ACTE DE NAISSANCE
- UNE PHOTO
- UNE COPIE DU DIPLOME DE LICENCE
- UNE COPIE DE RELEVÉ DE NOTE POUR LE CURSUS
- UNE COPIE DU RELEVÉ DU BAC

